

Exigences de publication liées aux fonds propres



Table des matières

1	Vue d'ensemble de la gestion des risques, des indicateurs prudentiels clés et des actifs pondérés en fonction des risques (RWA).....	4
1.1	Objectif et gouvernance de la gestion des risques.....	4
1.2	Reporting des risques.....	5
1.3	Chiffres clés essentiels.....	5
2	Liens entre les états financiers et les expositions réglementaires	8
3	Composition des fonds propres.....	10
4	Risque de crédit.....	14
4.1	Informations générales.....	14
4.2	Qualité de crédit des actifs	14
4.3	Atténuation des risques.....	21
4.4	Utilisation des notations externes.....	23
4.5	Pondérations-risques par catégories de positions	24
5	Risque de crédit de contrepartie.....	25
6	Risque de marché.....	27
7	Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.....	27
7.1	Stratégie et procédures	27
7.2	Structure et organisation	27
7.3	Evaluation et mesure du risque	27
7.4	Réduction des risques	28
7.5	Hypothèses-clés et paramètres-clés de la modélisation utilisés pour calculer ΔEVE et ΔNII (tableaux IRRBBA1 et IRRBB1).....	29
7.6	Fluctuation de la valeur économique (ΔEVE).....	29
7.7	Fluctuation de la valeur de rendement (ΔNII).....	29
7.8	Options automatiques et comportementales.....	30
7.9	Monnaies	30
8	Risque de liquidité	33
8.1	Stratégie et procédures	33
8.2	Structure et organisation	33
8.3	Evaluation du risque	33
8.4	Plan d'urgence.....	33
8.5	Ratio de liquidité à court terme (LCR)	33
8.6	Informations relatives au ratio de liquidité à court terme (LCR)	35
8.7	Ratio de financement (NSFR)	36
8.8	Informations relatives au ratio de financement (NSFR)	36
9	Risque opérationnel.....	39
10	Ratio de levier.....	40

TABLEAU 1 - KM1 - CHIFFRES CLÉS ESSENTIELS RÉGLEMENTAIRES (EN 1'000 CHF)	6
TABLEAU 2 - OV1 - APERÇU DES POSITIONS PONDÉRÉES PAR LES RISQUES (EN 1'000 CHF)	7
TABLEAU 3 - LI1 - RÉCONCILIATION ENTRE LES VALEURS COMPTABLES ET LES POSITIONS RÉGLEMENTAIRES (1'000 CHF)	8
TABLEAU 4 – LI2 - RÉCONCILIATION ENTRE LES VALEURS COMPTABLES ET LES POSITIONS RÉGLEMENTAIRES (1'000 CHF)	9
TABLEAU 5 - CC1 - PRÉSENTATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRE PRIS EN COMPTE (1'000 CHF)	10
TABLEAU 6 - CC2 : RÉCONCILIATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES PRIS EN COMPTE AVEC LE BILAN (EN 1'000 CHF)	11
TABLEAU 7 - CCA - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES INSTRUMENTS DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES	12
TABLEAU 8 - CR1 - RISQUE DE CRÉDIT : QUALITÉ DE CRÉDIT DES ACTIFS (1'000 CHF)	14
TABLEAU 9 - CR2 - RISQUE DE CRÉDIT : CHANGEMENTS DANS LES PORTEFEUILLES DE CRÉANCES ET DE TITRES DE DETTE EN DÉFAUT (EN 1'000 CHF)	14
TABLEAU 10 – CRB - RISQUE DE CRÉDIT : INDICATIONS ADDITIONNELLES RELATIVES À LA QUALITÉ DE CRÉDIT DES ACTIFS (EN 1'000 CHF)	15
TABLEAU 11 - CR3 - RISQUE DE CRÉDIT : APERÇU DES TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE (1'000 CHF)	21
TABLEAU 12 - CR4 - RISQUE DE CRÉDIT : EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT ET IMPACT DES ATTÉNUATIONS DU RISQUE DE CRÉDIT SELON L'APPROCHE STANDARD (EN 1'000 CHF)	22
TABLEAU 13 - CR5 - RISQUE DE CRÉDIT : POSITIONS PAR CATÉGORIES DE POSITIONS ET PONDÉRATIONS- RISQUE SELON L'APPROCHE STANDARD (EN 1'000 CHF)	24
TABLEAU 14 - CCR3 - RISQUE DE CRÉDIT DE CONTREPARTIE : POSITIONS SELON LES CATÉGORIES DE POSITIONS ET LES PONDÉRATIONS-RISQUE SELON L'APPROCHE STANDARD (EN 1'000 CHF)	25
TABLEAU 15 - CCR5 - RISQUE DE CRÉDIT DE CONTREPARTIE : COMPOSITION DES SÛRETÉS COUVRANT LES POSITIONS SOUMISES AU RISQUE DE CRÉDIT DE CONTREPARTIE (EN 1'000 CHF)	26
TABLEAU 16 - IRRBBA1 - RISQUE DE TAUX : INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LA STRUCTURE DES POSITIONS ET LA REDÉFINITION DES TAUX	31
TABLEAU 17 - IRRBB1 - RISQUE DE TAUX : INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE ET LA VALEUR DE RENDEMENT	32
TABLEAU 20 - LR1 - RATIO DE LEVIER : COMPARAISON ENTRE LES ACTIFS AU BILAN ET L'ENGAGEMENT TOTAL RELATIF AU RATIO DE LEVIER (EN 1'000 CHF)	40
TABLEAU 21 - LR2 - RATIO DE LEVIER : PRÉSENTATION DÉTAILLÉE (EN 1'000 CHF)	41

1 Vue d'ensemble de la gestion des risques, des indicateurs prudentiels clés et des actifs pondérés en fonction des risques (RWA)

1.1 Objectif et gouvernance de la gestion des risques

Dans son rapport annuel, la banque décrit sa gouvernance de gestion des risques. L'objectif de cette gestion des risques est de protéger les actifs de la banque et d'assurer sa pérennité à long terme. La gestion des risques est omniprésente à tous les niveaux de l'organisation.

La gouvernance concernant la gestion des risques est détaillée dans la politique des risques et dans toutes les politiques de risques spécifiques (politique de risque de crédit, politique financière, ...). Ces politiques définissent les objectifs, missions, rôles et responsabilités de chaque département intervenant dans la gestion des risques. Elles se basent notamment sur l'ensemble des circulaires de la FINMA et des directives de l'ASB. Elles sont aussi complétées par des textes supranationaux comme le Basel Committee for Bank Supervision (BCBS).

La banque dispose de trois lignes de défense : (1) les contrôles de premier niveau sont effectués par les unités de front et *back office* ; (2) les départements spécialisés des Risques, de l'ALM et de la Conformité et du Juridique analysent et contrôlent les risques au niveau deux et (3) l'Audit interne. Les comités du Conseil d'administration surveillent spécifiquement certaines activités de la banque. En sus, l'audit externe rédige indépendamment un rapport annuel à destination du Conseil d'administration et de la FINMA.

Tous les ans, le Conseil d'administration revoit l'appétit au risque de l'établissement en fixant des limites (concept-cadre, banques, pays, enveloppes de risques par type d'activité). Ces limites sont définies selon un profil de risque cohérent et proportionné aux capacités financières et opérationnelles de la banque. Tout cas de violation ou de dépassement de ces limites doit être annoncé au Conseil d'administration.

La Direction Générale met en œuvre la gestion des risques validée par le Conseil d'administration. Elle diffuse les instructions administratives qui sont les directives d'organisation et de gestion des différentes activités de la banque. Ces instructions administratives sont complétées par des processus qui expliquent plus en détail la marche à suivre et les contrôles.

Pour ce faire, la banque dispose de plusieurs comités en charge de la gestion des risques qui se réunissent mensuellement. Le Comité ALM supervise la gestion financière de la banque, notamment la gestion du bilan, les risques de taux et de liquidité. Le Comité des Risques analyse l'état de tous les risques et reprend les informations des autres comités. D'autres comités analysent spécifiquement certaines activités (sous-Comité des Risques BCGEF, ...).

Les départements de contrôle sont en charge d'identifier, mesurer, contrôler et rapporter les risques de la banque, de vérifier que les limites définies par le Conseil d'administration sont respectées et d'assurer le reporting des risques à destination des comités. En sus, l'Unité d'Affaires Risques est en charge de la production des états réglementaires « Bâle III » pour la haute direction, les réviseurs externes et la FINMA. La Conformité et le Juridique définissent le cadre réglementaire interne et s'assurent du respect des réglementations concernant la relation avec la clientèle, la lutte contre le blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, les activités transfrontalières et le dispositif normatif interne.

Plusieurs fois par an, le Comité de Contrôle du Conseil d'administration se réunit notamment avec l'audit interne pour évaluer le fonctionnement du système de contrôle mis en place par la Direction Générale. Le Conseil d'administration approuve et adopte le rapport d'exigences de publication liées aux fonds propres.

1.2 Reporting des risques

Les politiques des risques définissent les rapports de risques, leurs fréquences de production, leurs destinataires et leurs contenus.

L'établissement des rapports de risque est basé sur une architecture informatique dédiée à chaque type de risque (crédit, marché, opérationnel, conformité et juridique...). Les données permettent à la fois de produire des analyses sur la maison mère ou sur le groupe consolidé. Les indicateurs agrégés peuvent être audités et il est possible de revenir au niveau le plus granulaire (par exemple contrepartie ou transaction).

Les rapports présentent périodiquement la position risque de la banque selon la typologie des risques (crédit, marché, opérationnel, conformité et juridique) et vérifient l'adéquation du modèle d'affaires aux limites fixées par le Conseil d'administration ou par le régulateur.

Des rapports spécifiques présentent une projection de la position risque de la banque à un horizon temps de trois ans. Ces rapports se basent sur le scénario probable « optimal path » qui sert à construire le plan stratégique et financier. En sus de ce scénario, la banque détermine des scénarios macro-économiques adverses (en 2022, deux scénarios de choc extrême relatifs au risque de crédit et au risque de transition climatique) combinant des risques inhérents et des risques idiosyncratiques (fraude, cyber-risques, ...). Les Comités évaluent la position risque de la banque selon des combinaisons de ces scénarios, déterminent les impacts sur le compte de résultat, sur les ratios réglementaires ou ratios internes, sur le rating de la banque et sur sa capacité de refinancement. Puis ils proposent une liste de contre-mesures, évaluent leurs effets de protection et leur rapidité de mise en œuvre. Enfin, ces analyses sont validées par les organes de la banque.

La banque déploie cette approche de stress test à la totalité de son bilan au niveau maison mère et consolidé. Les impacts sont mesurés au travers des différents types de risques et des ratios de fonds propres, de sensibilité des fonds propres, ou de liquidité.

Les processus de saisie et de contrôles des informations dans le Core Banking System sont décrits dans les instructions administratives de la banque. Le Contrôle interne, l'Audit interne et l'Audit externe vérifient l'adéquation de ce système de contrôle.

1.3 Chiffres clés essentiels

La Banque Cantonale de Genève applique l'approche standard internationale (AS-BRI) pour les publications réglementaires de risque de crédit, l'approche standard pour le risque de marché et l'approche de l'indicateur de base pour le risque opérationnel. Pour le risque opérationnel, la Banque appliquait l'approche standard avant le 31.03.2020.

Le périmètre de consolidation réglementaire est identique au périmètre de consolidation comptable.

Le ratio de fonds propres du groupe se situe à 16.5%, au-dessus du minimum réglementaire de 12.7% (banque de catégorie 3). Son niveau est stable par rapport à 2021.

Le ratio de levier est de 6.5%, au-dessus de l'exigence réglementaire de 3%.

Tableau 1 - KM1 - chiffres clés essentiels réglementaires (en 1'000 CHF)

KM1 : Chiffres-clés essentiels réglementaires (en 1'000 CHF)			
	a	c	e
	31.12.2022	30.06.2022	31.12.2021
Fonds propres pris en compte			
1	1'935'327	1'848'693	1'787'231
2	2'070'327	2'073'438	2'011'976
3	2'231'082	2'234'031	2'194'906
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)			
4	13'554'628	13'568'431	13'311'471
4a	1'084'370	1'085'474	1'064'918
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % der RWA)			
5	14.3%	13.6%	13.4%
6	15.3%	15.3%	15.1%
7	16.5%	16.5%	16.5%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)			
8	2.5%	2.5%	2.5%
9			
10			
11	2.5%	2.5%	2.5%
12	8.5%	8.5%	8.5%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFr (en % des RWA)			
12a(1)	4.0%	4.0%	4.0%
12b	0.7%	0.0%	0.0%
12c	8.5%	7.8%	7.8%
12d	10.3%	9.6%	9.6%
12e	12.7%	12.0%	12.0%
Ratio de levier Bâle III			
13	31'725'431	30'723'418	29'828'305
14	6.5%	6.8%	6.8%
Ratio de liquidités (LCR)			
15	8'636'025	7'352'005	7'518'806
16	4'678'918	3'658'085	3'734'458
17	185%	201%	201%
Ratio de financement (NSFR)			
18	21'718'208	21'274'254	20'667'551
19	15'302'636	15'370'997	15'104'719
20	142%	138%	137%

Le tableau OV1 « Aperçu des position pondérées par le risque » met en évidence le profil de risque de la banque selon la typologie des risques. Les besoins en fonds propres sont calculés pour couvrir :

- Risque de crédit
- Risque de crédit de contrepartie pour les dérivés et les REPO / Reverse REPO
- Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)
- Risques liés aux placements collectifs gérés, détenus par la banque
- Risque de règlement
- Risque lié à des positions de titrisation
- Risque de marché
- Risque opérationnel

Les besoins en fonds propres pour les actifs sans contrepartie sont pris en compte dans les lignes 1 et 2 (voir note de bas de page no 4 de la Circ.-FINMA 16/01).

Entre le 30.06.2022 et le 31.12.2022, les actifs pondérés par le risque sont stables (-0.1%).

Tableau 2 - OV1 - Aperçu des positions pondérées par les risques (en 1'000 CHF)

	a		b	c
	RWA	RWA	RWA	Fonds propres minimaux
	31.12.2022	30.06.2022	31.12.2022	
1 Risque de crédit (sans les CCR [risque de crédit de contrepartie])				
2 Dont déterminé par l'approche standard (AS)	12'216'578	12'295'894	977'326	
3 Dont déterminé par l'approche F-IRB				
4 Dont déterminé par l'approche supervisory slotting				
5 Dont déterminé par l'approche A-IRB				
6 Risque de crédit de contrepartie (CCR)	68'783	78'212	5'503	
7 Dont déterminé par l'approche standard (AS-CCR)	54'451	53'233	4'356	
7a Dont déterminé par l'approche standard simplifiée (ASS-CCR)				
7b Dont déterminé par la méthode de la valeur de marché				
8 Dont déterminé par un modèle (IMM ou méthode des modèles EPE)				
9 Dont déterminé par une autre approche (CCR)	14'332	24'980	1'147	
10 Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	71'140	55'190	5'691	
11 Titres de participation dans le portefeuille de banque sous l'approche basée sur le marché				
12 Investissements dans des placements collectifs gérés – approche look-through	173'819	50'417	13'906	
13 Investissements dans des placements collectifs gérés – approche mandate-based	73'053	179'644	5'844	
14 Investissements dans des placements collectifs gérés – approche fallback				
14a Investissements dans des placements collectifs gérés – approche simplifiée				
15 Risque de règlement	204	3'426	16	
16 Positions de titrisation dans le portefeuille de la banque				
17 Dont soumis à l'approche internal ratings-based approach (SEC-IRBA)				
18 Dont soumises à l'approche external ratings-based approach (SEC-ERBA), y c. internal assessment approach (IAA)				
19 Dont soumis à l'approche standard (SEC-SA)				
20 Risque de marché	40'981	32'819	3'278	
21 Dont déterminé selon l'approche standard	40'981	32'819	3'278	
22 Dont déterminé par l'approche des modèles (IMA)				
23 Exigences de fonds propres afférentes aux transferts de positions entre le portefeuille de négoce et le portefeuille de banque				
24 Risque opérationnel	814'117	783'078	65'129	
25 Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250 %)	95'953	89'749	7'676	
26 Ajustements pour le « plancher » (floor)				
27 Total (1+6+10+11+12+13+14+14a+15+16+20+23+24+25+26)	13'554'628	13'568'431	1'084'370	

2 Liens entre les états financiers et les expositions réglementaires

Tableau 3 - LI1 - Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires (1'000 CHF)

	a	c	d	e	f	g
	Valeurs comptables					
	selon le cercle de consolidation comptable	selon les prescriptions sur les risques de crédit	selon les prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	selon les prescriptions sur les titrisations	selon les prescriptions sur les risques de marché	pas soumises à des exigences de fonds propres ou soumis à la déduction
ACTIFS						
Liquidités	6'715'699	6'715'699				
Créances sur les banques	1'162'773	1'129'905	32'869			
Créances résultant d'opérations de financement de titres	718'692		718'692			
Créances sur la clientèle	5'478'939	5'478'939				
Créances hypothécaires	13'045'695	13'045'695				
Opérations de négoce	51'132	16			651	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	12'355		12'355		20'527	
Immobilisations financières	2'339'186	2'339'186	18'909			
Comptes de régularisation	49'896	49'896				
Participations	69'198	69'198				
Immobilisations corporelles	128'315	128'315				
Valeurs immatérielles	333					333
Autres actifs	262'200	186'612				75'588
Capital social non libéré						
TOTAL ACTIFS	30'034'414	29'143'461	782'824		21'179	75'922
ENGAGEMENTS						
Engagements envers les banques	3'125'773		13'050			3'112'723
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	18'490		18'490			
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	19'446'818	94'940				19'351'878
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'565					1'565
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	9'438		9'438		19'120	
Obligations de caisse	740					740
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	4'776'505					4'776'505
Comptes de régularisation	133'080					133'080
Autres passifs	532'518					532'518
Provisions	5'836					5'836
TOTAL ENGAGEMENTS	28'050'763	94'940	40'978		19'120	27'914'845

La colonne b n'a pas été indiquée car le cercle de consolidation comptable et le cercle de consolidation réglementaire sont identiques.

Les expositions suivantes sont soumises à des exigences de fonds propres simultanées dans deux catégories de risque :

- des besoins en fonds propres pour risque de crédit sont calculés pour les immobilisations financières mises en pension dans le cadre des repos,
- des besoins en fonds propres pour le risque de crédit de contrepartie et pour le risque de marché sont calculés pour les dérivés.

Tableau 4 – LI2 - Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires (1'000 CHF)

LI2 : Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables (comptes annuels / comptes consolidés) (en 1'000 CHF)					
	a	b	c	d	e
	Positions soumises à :				
	Total	des prescriptions sur les risques de crédit	des prescriptions sur les titrisations	des prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	des prescriptions sur les risques de marché
1 Valeurs comptables des actifs au niveau du cercle de consolidation réglementaire (selon tableau LI1)	29'958'492	29'143'461		782'824	21'179
2 Valeurs comptables des engagements au niveau du cercle de consolidation réglementaire (selon tableau LI1)	135'918	94'940		40'978	19'120
3 Montant net au niveau du cercle de consolidation réglementaire	29'822'574	29'048'521		741'846	2'059
4 Positions hors bilan	23'967'445	998'276		221'534	
5 Différences d'évaluation					
6 Différences provenant de règles de compensation différentes, autres que celles figurant déjà dans la ligne 2	-840'593	-150'562		-741'546	51'516
7 Différences dans la prise en compte des corrections de valeur et provisions					
8 Différences résultant des filtres prudentiels					
9 Autre	-22'796'692			-0	
10 Positions pertinentes pour les calculs réglementaires	30'152'735	29'896'235		221'834	53'575

Les différences entre les valeurs comptables nettes (ligne 1) et les positions pour les calculs réglementaires (ligne 10) s'expliquent par les raisons suivantes :
Pour les calculs réglementaires,

- les expositions hors bilan sont prises en compte et présentées après multiplication par le facteur de conversion en équivalent-crédit (CCF) (ligne 4),
- les expositions sont présentées après prises en compte des sûretés financières,
- les expositions des dérivés sont le résultat du calcul de l'approche SA-CCR.

3 Composition des fonds propres

Tableau 5 - CC1 - Présentation des fonds propres réglementaire pris en compte (1'000 CHF)

CC1 : Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte (en 1'000 CHF)

	a 31.12.2022
Fonds propres de base durs (CET1)	
1 Capital social émis et libéré, pleinement éligible	360'000
2 Réserves issues des bénéficiaires y c. réserve pour risques bancaires généraux / bénéfice (perte) reporté et de la période concernée	1'320'718
3 Réserves issues du capital, réserves (+/-) de change et autres réserves	269'704
5 Intérêts minoritaires éligibles en tant que CET1	-471
6 Fonds propres de base durs, avant ajustements réglementaires	1'949'952
Ajustements réglementaires relatifs aux fonds propres de base durs	
8 Goodwill (net des impôts latents comptabilisés)	-333
16 Positions nettes longues en propres instruments CET1	-14'292
28 Somme des ajustements relatifs au CET1	-14'625
29 Fonds propres de base durs nets (net CET1)	1'935'327
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)	
30 Instruments émis et libérés, pleinement éligibles	135'000
36 Fonds propres de base supplémentaires avant ajustements réglementaires	135'000
Ajustements réglementaires relatifs aux fonds propres de base supplémentaires	
44 Fonds propres de base supplémentaires (net AT1)	135'000
45 Fonds propres de base (net tier 1 = net CET1 + net AT1)	2'070'327
Fonds propres complémentaires (T2)	
46 Instruments émis et libérés, pleinement éligibles	196'545
50 Corrections de valeurs ; provisions et amortissements de prudence ; réserves forcées relatives aux immobilisations financières	-35'790
51 Fonds propres complémentaires avant ajustements réglementaires	160'755
58 Fonds propres complémentaires (net T2)	160'755
59 Fonds propres réglementaires totaux (net T1 & net T2)	2'231'082
60 Somme des positions pondérées par le risque	13'554'628
Ratios de fonds propres	
61 Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	14.3%
62 Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	15.3%
63 Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (chiffre 59, en % des positions pondérées par le risque)	16.5%
65 Dont volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	2.5%
68 CET1 disponible afin de couvrir les exigences les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction des exigences minimales et cas échéant des exigences TLAC cou-vertes par du CET1) (en % des positions pondérées par le risque)	8.5%
68b Dont volant anticyclique selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	0.7%
68c CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	12.3%
68d Exigences globales en T1 selon l'annexe 8 de l'OFR, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	10.3%
68e T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	14.1%
68f Exigences globales en fonds propres réglementaires selon l'annexe 8 de l'OFR, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	12.7%
68g Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	16.5%
Montants inférieurs aux seuils (avant pondération)	
72 Participations non qualifiées dans le secteur financier et autres investissements de type TLAC	35'975
73 Autres participations qualifiées dans le secteur financier (CET1)	29'332
Plafonds relatifs à la prise en compte dans le T2	
77 Plafond relatif à la prise en compte des correctifs dans l'AS-BRI	155'029

Les principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires sont décrites dans le tableau 7.

Tableau 6 - CC2 : réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte avec le bilan (en 1'000 CHF)

	a	b
	Selon clôture comptable	Selon cercle de consolidation réglementaire
Actifs		
Liquidités	6'715'699	6'715'699
Créances sur les banques	1'162'773	1'162'773
Créances résultant d'opérations de financement de titres	718'692	718'692
Créances sur la clientèle	5'478'939	5'478'939
Créances hypothécaires	13'045'695	13'045'695
Opérations de négoce	51'132	51'132
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	12'355	12'355
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Immobilisations financières	2'339'186	2'339'186
Comptes de régularisation	49'896	49'896
Participations	69'198	69'198
Immobilisations corporelles	128'315	128'315
Valeurs immatérielles	333	333
Autres actifs	262'200	262'200
Capital social non libéré		
Total des actifs	30'034'414	30'034'414
Fonds étrangers		
Engagements envers les banques	3'125'773	3'125'773
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	18'490	18'490
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	19'446'818	19'446'818
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'565	1'565
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	9'438	9'438
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Obligations de caisse	740	740
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4'776'505	4'776'505
Comptes de régularisation	133'080	133'080
Autres passifs	532'518	532'518
Provisions	5'836	5'836
Total des fonds étrangers	28'050'763	28'050'763
Dont engagements subordonnés éligibles en qualité de fonds propres complémentaires (T2)	110'000	110'000
Dont engagements subordonnés éligibles en qualité de fonds propres de base supplémentaires (AT1)	135'000	135'000
Fonds propres		
Réserve pour risques bancaires généraux	270'000	270'000
Capital social	360'000	360'000
Dont reconnu en qualité de CET1	360'000	360'000
Dont reconnu en qualité d'AT1		
Réserves légales / réserves facultatives / bénéfices (pertes) reportées et de la période concernée	1'367'472	1'367'472
(Propres parts du capital)	-14'292	-14'292
Intérêts minoritaires	471	471
Total des fonds propres	1'983'651	1'983'651

Tableau 7 - CCA - Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires

	Instrument 1	Instrument 2
1 Emetteur 1	BCGE	BCGE
2 Identifiant (par ex. ISIN)	50392437 / CH0503924372	36869771 / CH0368697717
3 Droit régissant l'instrument	Suisse / Genève	Suisse / Genève
Traitement réglementaire		
4 Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III (CET1/AT1/T2)	AT1	T2
5 Prise en compte sous le régime posttransitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	AT1	T2
6 Eligible au niveau individuel/du groupe/individuel et groupe	Individuel et groupe	Individuel et groupe
7 Titre de participation/titre de dette/instrument hybride/autre	Instrument hybride (Emprunt subordonné, avec abandon de créance conditionnelle)	Instrument hybride (Emprunt subordonné, avec abandon de créance conditionnelle)
8 Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	135 mios	88 mios*
9 Valeur nominale de l'instrument	CHF 135 mios	CHF 110 mios
10 Rubrique comptable	Emprunts	Emprunts
11 Date initiale d'émission	12.11.2019	28.06.2017
12 Perpétuel/muni d'une échéance	Perpétuel	Muni d'une échéance
13 Date d'échéance initiale	néant	28.06.2027
14 Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	Oui	Oui
15 Date du remboursement anticipé facultatif/dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel/montant du remboursement	Possibilité de remboursement anticipé facultatif dès la First Call Date (12.05.2025). Possibilité de remboursement anticipé conditionnel. Montant du remboursement : totalité de l'encours de l'émission, pas de remboursement partiel	Possibilité de remboursement conditionnel avant l'échéance sous préavis de 30 jours. Montant du remboursement : totalité de l'encours de l'émission, pas de remboursement partiel
16 Dates de remboursement anticipé ultérieures, cas échéant	Annuellement à chaque échéance d'intérêt du 12.05	néant
Coupon/dividende		
17 fixe/variable/initialement fixe puis variable/initialement variable puis fixe	Fixe	Fixe
18 Taux du coupon et indice, cas échéant	1.875 % jusqu'au 12.05.2025, puis refixation tous les 5 ans sur la base du mid swap CHF 5 ans plus 243.7 points de base pour la prime de risque	1.125%
19 Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes (absence de dividende sur l'instrument implique renonciation à un dividende sur les actions ordinaires)	Oui	Oui
20 Paiement d'intérêts/dividendes: totalement discrétionnaire/partiellement discrétionnaire/obligatoire	Paiement d'intérêt totalement discrétionnaire	Paiement d'intérêts obligatoire
21 Existence d'un saut de rémunération (step up) ou autre incitation au remboursement	néant	néant
22 Non cumulatif/cumulatif	néant	néant
23 Convertible/non convertible	néant	néant
24 Si convertible, seuil de déclenchement de la conversion (y.c. par PONV)	néant	néant
25 Si convertible: en totalité en toutes circonstances/en totalité ou partiellement/partiellement en toutes circonstances	néant	néant
26 Si convertible, taux de conversion	néant	néant
27 Si convertible, conversion obligatoire/facultative	néant	néant
28 Si convertible, indication du type d'instrument dans lequel la conversion est prévue	néant	néant
29 Si convertible, indication de l'émetteur de l'instrument dans lequel la conversion est prévue	néant	néant
30 Mécanisme de dépréciation	Oui	Oui
31 Seuil de déclenchement d'une dépréciation	Dépassement du seuil de 5.125% pour le CET1	Evénement de viabilité
32 Dépréciation totale/partielle	Totale ou partielle. Pour retrouver le seuil de déclenchement (5.125 %)	Totale
33 Dépréciation permanente/temporaire	Permanente	néant
34 Si temporaire, description du mécanisme d'appréciation	néant	néant
35 Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indiquer le type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	Subordonné de rang inférieur aux instruments Tier 2, pari passu avec autres instruments Tier 1 et de rang supérieur au CET1.	Non subordonné, pari passu avec autres instruments Tier 2 et de rang supérieur au Tier 1.
36 Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	néant	néant
37 Si oui, description de ces caractéristiques	néant	néant

*Prise en compte à 80% car la maturité résiduelle est inférieure à 5 ans (Art. 30 al. 2 OFR).

		Instrument 3
1	Emetteur 1	BCGE
2	Identifiant (par ex. ISIN)	36701398/ ISIN CH0367013981
3	Droit régissant l'instrument	Suisse / Genève
Traitement réglementaire		
4	Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III (CET1/AT1/T2)	AT1
5	Prise en compte sous le régime posttransitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	AT1
6	Eligible au niveau individuel/du groupe/individuel et groupe	Individuel et groupe
7	Titre de participation/titre de dette/instrument hybride/autre	Instrument hybride (Emprunt subordonné, avec abandon de créance conditionnelle)
8	Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	0 mios*
9	Valeur nominale de l'instrument	CHF 90 mios
10	Rubrique comptable	Emprunts
11	Date initiale d'émission	28.06.2017
12	Perpétuel/muni d'une échéance	Muni d'une échéance*
13	Date d'échéance initiale	néant
14	Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	Oui
15	Date du remboursement anticipé facultatif/dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel/montant du remboursement	Remboursement anticipé au (First Call Date) 08.02.2023* Montant du remboursement : totalité de l'encours de l'émission, pas de remboursement partiel
16	Dates de remboursement anticipé ultérieures, cas échéant	Toutes les échéances d'intérêts après la First Call Date (08.02.2023)
Coupon/dividende		
17	fixe/variable/initialement fixe puis variable/initialement variable puis fixe	Fixe
18	Taux du coupon et indice, cas échéant	2.00%
19	Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes (absence de dividende sur l'instrument implique renonciation à un dividende sur les actions ordinaires)	Oui
20	Paiement d'intérêts/dividendes: totalement discrétionnaire/partiellement discrétionnaire/obligatoire	Paiement d'intérêt totalement discrétionnaire
21	Existence d'un saut de rémunération (step up) ou autre incitation au remboursement	néant
22	Non cumulatif/cumulatif	néant
23	Convertible/non convertible	néant
24	Si convertible, seuil de déclenchement de la conversion (y.c. par PONV)	néant
25	Si convertible: en totalité en toutes circonstances/en totalité ou partiellement/partiellement en toutes circonstances	néant
26	Si convertible, taux de conversion	néant
27	Si convertible, conversion obligatoire/facultative	néant
28	Si convertible, indication du type d'instrument dans lequel la conversion est prévue	néant
29	Si convertible, indication de l'émetteur de l'instrument dans lequel la conversion est prévue	néant
30	Mécanisme de dépréciation	Oui
31	Seuil de déclenchement d'une dépréciation	Dépassement du seuil de 5.125% pour le CET1
32	Dépréciation totale/partielle	Totale ou partielle. Pour retrouver le seuil de déclenchement (5.125 %)
33	Dépréciation permanente/temporaire	Permanente
34	Si temporaire, description du mécanisme d'appréciation	néant
35	Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indiquer le type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	Subordonné de rang inférieur aux instruments Tier 2, pari passu avec autres instruments Tier 1 et de rang supérieur au CET1.
36	Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	néant
37	Si oui, description de ces caractéristiques	néant

* La banque a dénoncé l'emprunt le 24.10.2022. Depuis cette date, il n'est plus pris en compte dans les fonds propres à la demande du régulateur.

4 Risque de crédit

4.1 Informations générales

La banque décrit son organisation et sa gestion du risque de crédit dans le rapport annuel. Le Conseil d'administration fixe des enveloppes de risques par types d'activité, de manière à limiter le risque de crédit. Le processus d'octroi des crédits est régi par le Règlement des crédits (validé par le conseil d'administration). Ce document référence le champ normatif de la banque en matière d'octroi de crédit. On y trouve les critères utilisés pour identifier et mesurer les risques inhérents à tout crédit. Les critères de la banque sont alignés sur les « best practices » du marché. Un rapport sur les octrois de crédit en ETP (Exception To Policy) est produit trimestriellement et est présenté au Comité des Risques. En sus, le rapport de risque de crédit recense, entre autres, les crédits par ratings (évolution de la qualité du portefeuille de crédits sains), les migrations de rating d'une période sur l'autre, le stock des créances qui sont sous surveillance particulière (ARD - Annonce de Risque Ducreire), des crédits en souffrance et des créances compromises. Périodiquement, le Comité des Risques examine les risques de défaut sur les portefeuilles et leurs évolutions.

4.2 Qualité de crédit des actifs

Tableau 8 - CR1 - risque de crédit : qualité de crédit des actifs (1'000 CHF)

CR1 : Risques de crédit : qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)				
	a	b	c	d
	Valeurs comptables brutes des		Corrections de	Valeurs nettes
	positions en défaut	positions pas en défaut	valeur / amortissements	(a + b - c)
1 Créances (sans les titres de dette)	166'601	19'577'778	54'504	19'689'875
2 Titres de dette		2'088'472		2'088'472
3 Expositions hors bilan	4'435	2'097'790	877	2'101'348
4 TOTAL	171'036	23'764'040	55'381	23'879'694

Tableau 9 - CR2 - risque de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut (en 1'000 CHF)

CR2 : Risques de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut (en 1'000 CHF)		a
		31.12.2022
1	Créances et titres de dette en défaut, à la fin de la période précédente	183'725
2	Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	47'701
3	Positions retirées du statut « en défaut »	6'790
4	Montants amortis	24'091
5	Autres changements (+/-)	-29'510
6	Créances et titres de dette en défaut, à la fin de la période de référence (1+2-3-4+5)	171'036

Les expositions en défaut ont légèrement diminué entre le 31.12.2021 (CHF 184 millions) et le 31.12.2022 (CHF 171 millions).

Les tableaux CRB présentent l'exposition :

- après déduction des provisions spécifiques,
- avant l'application des facteurs de conversion en équivalent crédit (CCF),
- après application de l'approche de substitution.

Les actifs sans contrepartie sont pris en compte dans ces tableaux.

La banque reprend les définitions relatives aux notions « en souffrance » et « en défaut », conformément aux dispositions du comité de Bâle (BCBS 128) et à la circulaire 2020/1 Comptabilité banque. Les méthodes utilisées pour déterminer les créances compromises (appelées également en défaut) sont décrites dans les instructions administratives de la banque. La notion de positions restructurées n'est pas utilisée à la BCGE.

Tableau 10 – CRB - risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)

CRB : Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)										
Ventilation des expositions par zones géographiques										
	Suisse	Océanie	Amérique du nord	Liechten- stein	Amérique latine	Europe	Caraïbe	Asie	Afrique	Total
Actifs										
Liquidités	6'632'607	163	1'834		7	80'669	1	410	7	6'715'699
Créances sur les banques	561'233	2'755	5'250		17'299	216'497	79'689	117'964	131'089	1'131'775
Créances sur la clientèle	3'409'237	118	21'802	1'034	14'749	1'865'865	19'559	148'592	15'398	5'496'355
Créances hypothécaires	12'714'019		158	27		347'298	3	221	20	13'061'745
Opérations de négoce	16									16
Immobilisations financières	2'022'264	5'000	53'406		109	231'253	2'415	25'186	104	2'339'736
Comptes de régularisation	44'719					5'177				49'896
Participations	44'958		160			24'081				69'198
Autres actifs	184'688					1'924				186'612
Total actifs	25'738'344	8'036	82'609	1'061	32'164	2'776'475	101'667	292'373	146'617	29'179'346
Opérations hors bilan										
Engagements conditionnels	513'240		6'101	0	2'631	132'922	25'463	226'458	7'730	914'546
Engagements irrévocables	431'108		7'021			311'408		7'781	10'587	767'905
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	304'085									304'085
Crédits par engagement	55'732		5'764			4'361	26'006	21'917	1'031	114'811
Total opérations hors bilan	1'304'167		18'886	0	2'631	448'692	51'469	256'156	19'347	2'101'348
Total	27'042'511	8'036	101'496	1'061	34'795	3'225'167	153'136	548'529	165'964	31'280'694
Dont expositions en défaut (nette)	53'789					56'221	979	4'667		115'655
Expositions en défaut (brute)	61'961					85'935	1'992	21'148		171'036
Correctifs de valeur	8'172					29'714	1'013	16'481		55'381

CRB : Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)

Ventilation des expositions par catégories réglementaires

	Gouvernements centraux et banques centrales	Institutions	Banques et négociants en valeurs mobilières	Entreprises	Personnes physiques et petites entreprises	Titres de participation et parts de placements collectifs de capitaux	Autres positions	Total
Actifs								
Liquidités	6'708'550		7'148				1	6'715'699
Créances sur les banques		448'365	660'675	22'727	7			1'131'775
Créances sur la clientèle	382'494	1'053'102	29'537	2'653'817	1'377'405			5'496'355
Créances hypothécaires		299'192		3'300'151	9'462'402			13'061'745
Opérations de négoce						16		16
Immobilisations financières	391'175	363'985	98'768	1'253'453		49'504	182'852	2'339'736
Comptes de régularisation		5'045		39'883	4'968			49'896
Participations						69'198		69'198
Autres actifs	4'739		132'978	46'937	1'922		35	186'612
Total actifs	7'486'958	2'169'689	929'106	7'316'969	10'846'705	118'718	311'202	29'179'346
Opérations hors bilan								
Engagements conditionnels		217	106'675	763'914	43'740			914'546
Engagements irrévocables			71'997	533'349	162'560			767'905
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires				198'901		105'184		304'085
Crédits par engagement			24'966	89'845				114'811
Total opérations hors bilan		217	203'638	1'586'009	206'300	105'184		2'101'348
Total	7'486'958	2'169'905	1'132'744	8'902'978	11'053'005	223'902	311'202	31'280'694
Dont expositions en défaut (nette)	1'883	2'217		32'468	79'087			115'655
Expositions en défaut (brute)	1'883	2'251		65'469	101'433			171'036
Correctifs de valeur		34		33'001	22'346			55'381

CRB : Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)

Ventilation des expositions par échéances résiduelles

	A vue	Dénonçable	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Sans échéance	Total
Actifs								
Liquidités	6'715'699							6'715'699
Créances sur les banques	121'317	19	634'363	375'655	422			1'131'775
Créances sur la clientèle	1'028'583	218'108	1'351'747	400'584	1'501'805	995'529		5'496'355
Créances hypothécaires	1'640	2'300'284	646'002	608'261	3'545'079	5'960'479		13'061'745
Opérations de négoce	16							16
Immobilisations financières	195'761	49'209	30'482	244'906	870'531	948'848		2'339'736
Comptes de régularisation	31'436	50			18'410			49'896
Participations	63'466					5'733		69'198
Autres actifs	186'612							186'612
Total actifs	8'472'843	2'567'670	2'662'593	1'629'405	5'936'248	7'910'588		29'179'346
Opérations hors bilan								
Engagements conditionnels	32'502		773'787	62'405	37'211	8'641		914'546
Engagements irrévocables	77'555		36'007	112'310	462'902	79'130		767'905
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	304'085							304'085
Crédits par engagement			113'358	1'454				114'811
Total opérations hors bilan	414'143		923'152	176'169	500'113	87'771		2'101'348
Total	8'886'986	2'567'670	3'585'744	1'805'574	6'436'361	7'998'359		31'280'694
Dont expositions en défaut (nette)	84'711		5'829	398	15'393	9'324		115'655
Expositions en défaut (brute)	129'440		14'485	416	16'388	10'306		171'036
Correctifs de valeur	44'729		8'656	18	995	982		55'381

CRB : Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)

Ventilation des expositions par pondération

	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	250%	Total
Actifs									
Liquidités	6'715'699								6'715'699
Créances sur les banques		672'474		117'891		312'276	29'133		1'131'775
Créances sur la clientèle	487'319	355'483	504'444	919'640	345'712	2'808'484	75'274		5'496'355
Créances hypothécaires	27'668	24'623	10'422'150	7'784	502'022	2'076'732	767		13'061'745
Opérations de négoce	16								16
Immobilisations financières	369'098	1'587'524		96'782		106'892	150'108	29'332	2'339'736
Comptes de régularisation	705	5'045	2'434		80	41'633			49'896
Participations						80	60'069	9'049	69'198
Autres actifs	137'717					48'894			186'612
Total actifs	7'738'221	2'645'148	10'929'028	1'142'097	847'813	5'523'306	315'353	38'381	29'179'346
Opérations hors bilan									
Engagements conditionnels	22'262	100'363		97'926	21'949	648'398	23'647		914'546
Engagements irrévocables		80'052		25'277	72'155	587'227	3'195		767'905
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires						304'085			304'085
Crédits par engagement		22'492		3'267		89'052			114'811
Total opérations hors bilan	22'262	202'908		126'470	94'103	1'628'763	26'842		2'101'348
Total	7'760'483	2'848'056	10'929'028	1'268'567	941'916	7'152'069	342'195	38'381	31'280'694
Dont expositions en défaut (nette)	2'520	2'217				34'877	76'041		115'655
Expositions en défaut (brute)	2'524	2'219				87'350	78'943		171'036
Correctifs de valeur	4	2				52'473	2'902		55'381

CRB : Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)

Ventilation des expositions par type de couverture

	Couvert par des sûretés financières	Couvert par des garanties	Couvert par des gages immobiliers	Couvert par d'autres types de sûretés	Non couvert	Total
Actifs						
Liquidités					6'715'699	6'715'699
Créances sur les banques		466'283			665'492	1'131'775
Créances sur la clientèle	103'392	725'163	984'922	1'433	3'681'446	5'496'355
Créances hypothécaires	27'668	1'127	12'802'539		230'411	13'061'745
Opérations de négoce					16	16
Immobilisations financières	1'423				2'338'313	2'339'736
Comptes de régularisation	705		2'434		46'758	49'896
Participations					69'198	69'198
Autres actifs					186'612	186'612
Total actifs	133'188	1'192'573	13'789'895	1'433	14'062'258	29'179'346
Opérations hors bilan						
Engagements conditionnels	22'262	120'480			771'804	914'546
Engagements irrévocables		33'332			734'573	767'905
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires					304'085	304'085
Crédits par engagement		4'274			110'538	114'811
Total opérations hors bilan	22'262	158'086			1'921'000	2'101'348
Total	155'450	1'350'658	13'789'895	1'433	15'983'258	31'280'694
Dont expositions en défaut (nette)	637	4'100	21'594		89'324	115'655
Expositions en défaut (brute)	641	4'102	22'288		144'005	171'036
Correctifs de valeur	4	2	694		54'681	55'381

CRB : Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (en 1'000 CHF)

Ventilation des expositions par notation								
	1	2	3	4	5	6	No Rating	Total
Actifs								
Liquidités							6'715'699	6'715'699
Créances sur les banques	3'684	247'645	187'739	18'187	88'514	181'627	404'380	1'131'775
Créances sur la clientèle							5'496'355	5'496'355
Créances hypothécaires							13'061'745	13'061'745
Opérations de négoce							16	16
Immobilisations financières	513'459	285'054	42'721	3'328	162		1'495'012	2'339'736
Comptes de régularisation							49'896	49'896
Participations		160					69'038	69'198
Autres actifs							186'612	186'612
Total actifs	517'143	532'858	230'459	21'515	88'676	181'627	27'607'068	29'179'346
Opérations hors bilan								
Engagements conditionnels							914'546	914'546
Engagements irrévocables							767'905	767'905
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires							304'085	304'085
Crédits par engagement							114'811	114'811
Total opérations hors bilan							2'101'348	2'101'348
Total	517'143	532'858	230'459	21'515	88'676	181'627	29'708'416	31'280'694
Dont expositions en défaut (nette)							115'655	115'655
Expositions en défaut (brute)							171'036	171'036
Correctifs de valeur							55'381	55'381

CRB : Risque de crédit : ventilation des positions en défaut par année d'entrée en défaut (en 1'000 CHF)

	Date d'entrée en défaut									
	Avant 2015	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Expositions en défaut (nette)	14'795	3'397	2'959	3'192	7'861	936	30'047	14'359	38'109	115'655
Expositions en défaut (brute)	28'702	5'297	3'141	3'925	11'756	1'368	52'271	16'875	47'701	171'036
Correctifs de valeur	13'907	1'901	181	734	3'895	432	22'223	2'516	9'592	55'381

4.3 Atténuation des risques

Conformément aux dispositions de l'OFR, la banque utilise l'approche globale et les décotes réglementaires pour les collatéraux financiers ainsi que la méthode de substitution pour les garanties. Les sûretés (garanties, collatéraux financiers, biens immobiliers) reconnues dans le cadre de l'approche globale sont évaluées selon les méthodes d'évaluation décrites dans le règlement des crédits. Il n'y a pas de netting au bilan et hors bilan. L'utilisation de ces sûretés pour réduire le risque de crédit ne crée pas de concentration notable sur un émetteur ou un garant.

Tableau 11 - CR3 - risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque (1'000 CHF)

		CR3 : Risques de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque (en 1'000 CHF)				
		a	b1	b	d	f
		Positions sans couverture (valeurs comptables)	Positions couvertes (valeurs comptables)	Dont positions couvertes par des sûretés	Dont positions couvertes par des garanties financières	Dont positions couvertes par des dérivés de crédit
1	Créances (sans les titres de dette)	4'287'794	15'402'081	14'209'508	13'787'461	1'192'573
2	Titres de dette	2'088'472				
3	Total	6'376'266	15'402'081	14'209'508	13'787'461	1'192'573
4	dont en défaut	139'620	26'981	22'879	22'288	4'102

Le tableau CR4 présente l'exposition après déduction des provisions spécifiques. Les actifs sans contrepartie sont pris en compte dans ce tableau.

Tableau 12 - CR4 - risque de crédit : expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard (en 1'000 CHF)

CR4 : Risques de crédit : expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard (en 1'000 CHF)						
	a	b	c	d	e	f
	Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM)		Expositions après application des facteurs de conversion en équivalent-risque et après mesures d'atténuation du risque		RWA	Densité RWA
	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan		
1 Gouvernements centraux et banques centrales	7'104'470		7'486'958		4'415	0%
2 Banques et négociants en valeurs mobilières	1'365'853	203'638	796'128	61'283	497'162	58%
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	1'675'365	217	2'169'689	75	798'774	37%
4 Entreprises	7'685'612	1'586'009	7'282'613	704'682	5'245'391	66%
5 Retail	10'918'126	206'300	10'747'863	111'856	5'317'256	49%
6 Titres de participation	118'718	105'184	118'702	105'184	320'636	143%
7 Autres positions	311'202		311'202		375'769	121%
8 TOTAL	29'179'346	2'101'348	28'913'155	983'079	12'559'403	42%

4.4 Utilisation des notations externes

Conformément à l'OFR et à la circulaire risque de crédit 2017/7, la banque utilise les notations externes pour bénéficier de pondérations-risque avantageuses dans son calcul des fonds propres minimaux. Les agences de notation externes utilisées par la banque sont *Standard & Poor's* et *Fitch*.

Les positions qui bénéficient de ces notations externes sont :

- Le portefeuille d'immobilisations financières
- Les banques
- Les assurances
- Les titres nantis

La banque récupère les ratings externes des deux agences de notation pour le périmètre de positions concernées et alimente son système de calcul des fonds propres minimaux.

4.5 Pondérations-risques par catégories de positions

Tableau 13 - CR5 - risque de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard (en 1'000 CHF)

CR5 : Risques de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard (en 1'000 CHF)									
	a	c	d	e	f	g	h	i	j
	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total des positions soumises au risque de crédit (après CCF et CRM)
1 Gouvernements centraux et banques centrales	7'464'881	22'077							7'486'958
2 Banques et négociants en valeurs mobilières	7'148	392'662		111'806		311'932	33'863		857'411
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement		969'766	255'367	857'406	1'944	85'281			2'169'764
4 Entreprises		1'320'907	2'393'340	208'395	141'571	3'902'916	20'166		7'987'295
5 Retail			8'280'320		755'966	1'765'960	57'473		10'859'719
6 Titres de participation						107'149	78'356	38'381	223'886
7 Autres positions	133'603					128'898	48'702		311'202
8 TOTAL	7'605'632	2'705'411	10'929'028	1'177'607	899'480	6'302'136	238'559	38'381	29'896'235
9 Dont créances couvertes par gage immobilier			10'929'028		400'921	2'438'352			13'768'301
10 Dont créances en souffrance	1'883	2'217				32'071	76'041		112'212

5 Risque de crédit de contrepartie

La banque traite majoritairement les opérations dérivés OTC dans le cadre de contrat de netting ISDA ou CSA. Les limites sont fixées annuellement par le Conseil d'administration sur proposition de la direction générale. Ces limites peuvent être revues en cours d'année si la situation l'exige. Ces contrats de netting permettent un échange de marge entre la banque et ses contreparties selon l'évaluation Mark-to-Market des dérivés listés et Mark-to-Model pour les dérivés OTC. Comme prévu par l'OFR, l'équivalent crédit des dérivés est calculé selon SA-CCR.

Tableau 14 - CCR3 - risque de crédit de contrepartie : positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard (en 1'000 CHF)

CCR3 : Risques de crédit de contrepartie : positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard (en 1'000 CHF)								
	a	c	d	e	f	g	h	i
	0%	20%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total des positions soumises au risque de crédit
1 Gouvernements centraux et banques centrales								
2 Banques et négociants en valeurs mobilières		160'244				51	25'917	186'212
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement								
4 Entreprises					26'496			26'496
5 Retail					9'126			9'126
6 Titres de participation								
7 Autres positions								
8								
9 TOTAL		160'244			35'622	51	25'917	221'834

Tableau 15 - CCR5 - risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie (en 1'000 CHF)

CCR5 : Risques de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie (en 1'000 CHF)									
	a		b		c	d	e		f
	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				Sûretés utilisés dans le SFTs				
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés remises		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés remises		
	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées
Liquidités en CHF		180'381				33'910			662'000
Liquidités en monnaies étrangères		45'939				12'369		18'490	56'692
Créances sur la Confédération								32	
Créances sur les autres Etats								256	
Créances sur des agences gouvernementales								74'403	
Obligations d'entreprises								642'934	18'909
Titres de participation									
Autres sûretés									
TOTAL		226'319				46'279		736'116	737'601

6 Risque de marché

Compte tenu de sa très faible exposition au risque de marché, la banque s'abstient de publier les informations y relatives, conformément à la circulaire 2016/1 Publications – banques Cm 14.2.

7 Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque représente l'éventualité de voir la rentabilité de la banque ou la valeur de ses fonds propres affectée par l'évolution des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt des activités de trading entre dans le périmètre du risque de marché.

7.1 Stratégie et procédures

Le Conseil d'administration décide des principes de la gestion des risques et de la stratégie de prise de risque dans le domaine des risques de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque. Le cadre de gestion des risques de taux dans le portefeuille de la banque est défini dans la « Politique financière » et détaillé dans la « Politique ALM et Liquidité ». L'exposition aux risques de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque est encadrée par des limites validées et révisées annuellement par le Conseil d'administration. Les limites sont exprimées sous forme :

- De limites de sensibilité de la valeur économique des fonds propres (effets de valeur)
- De limites de sensibilité de la marge nette d'intérêt sur une année (effets de revenu)

7.2 Structure et organisation

La Direction générale est responsable de l'organisation et de l'exécution de la gestion du risque de taux dans le portefeuille de la banque. Par délégation de la Direction générale, la gestion du risque de taux dans le portefeuille de la banque est déléguée au Comité ALM (CALM). Ce comité se réunit mensuellement sous la présidence du CEO et comporte quatre autres directeurs généraux dont le CFO.

Au sein de la division Finance, le contrôle du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque est effectué par le département ALM rattaché au CFO. Ce département est responsable :

- De l'établissement du rapport mensuel de gestion du risque de taux dans le portefeuille de la banque et de la présentation du profil de risque de taux d'intérêt au CALM
- De l'établissement du rapport mensuel des taux de cession interne
- De la définition et de la maintenance des méthodologies, des modèles et des principes de gestion dans le domaine de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque, dans le respect de la « Politique ALM et Liquidité »

7.3 Evaluation et mesure du risque

La banque évalue le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque avec une périodicité mensuelle pour la maison mère et pour le groupe. Les risques de taux d'intérêt sont mesurés selon deux approches : une approche statique et une approche dynamique.

L'approche statique mesure les effets de valeur dans le portefeuille de la banque sur la base des indicateurs suivants :

- La valeur économique des fonds propres
- La sensibilité de la valeur économique des fonds propres
- Les key rate durations

Dans l'approche statique, la sensibilité de la valeur économique des fonds propres et les key rate durations sont évaluées selon deux scénarios de taux d'intérêt :

- Une hausse parallèle des taux d'intérêt
- Une baisse parallèle des taux d'intérêt

Le mouvement parallèle des taux d'intérêt est de 100 points de base pour l'évaluation de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres et de 1 point de base pour l'évaluation des key rate durations.

L'approche dynamique mesure les effets de revenu dans le portefeuille de la banque sur la base de la sensibilité de la marge nette d'intérêt. La sensibilité de la marge nette d'intérêt est évaluée sur un horizon de 3 années en prenant en compte des scénarios de taux d'intérêt et des scénarios d'évolution du bilan.

Les scénarios de taux d'intérêt retenus par la banque sont les suivants :

- Une hausse parallèle des taux d'intérêt de 100 points de base
- Une baisse parallèle des taux d'intérêt de 100 points de base
- Le scénario central de prévisions des taux d'intérêt de la banque
- Une pentification des taux d'intérêt
- Un aplatissement des taux d'intérêt
- Une baisse des taux courts
- Une hausse des taux courts
- Une hausse parallèle des taux d'intérêt de 400 points de base (« reverse stress test » au sens de la circulaire FINMA 2019/2 Risques de taux – banques Cm 31)

Des scénarios complémentaires sont ponctuellement mis en œuvre, notamment pour le cas de stress tests.

Les scénarios d'évolution du bilan tiennent compte :

- Du niveau des taux d'intérêt à court terme et notamment du taux directeur de la Banque nationale suisse
- Des contraintes réglementaires sur la liquidité et les exigences minimales de fonds propres
- Du comportement des clients

Les principales différences d'approches entre l'approche interne de mesure du risque de taux d'intérêt et l'approche prévue pour la publication des résultats du tableau IRRBB1 sont les suivantes :

- Pour la mesure de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres (ΔEVE), les flux de trésorerie de marge :
 - Sont pris en compte pour l'évaluation interne du risque de taux d'intérêt. L'approche interne s'inscrit dans la continuité d'un système de limites éprouvé défini dans la « Politique ALM et Liquidité » et par la nécessité de conduire des analyses historiques
 - Ne sont pas pris en compte dans l'approche pour la publication IRRBB1 afin de refléter une approche cohérente de l'exposition aux risques de taux d'intérêt et de compléter les approches d'évaluation interne des risques de taux d'intérêt
- Pour la mesure de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres (ΔEVE), les chocs de taux d'intérêt appliqués dans les scénarios internes diffèrent de ceux prescrits pour la publication IRRBB1 notamment en raison de la nécessité de conduire des analyses historiques
- Pour la mesure de la sensibilité de la marge nette d'intérêt (ΔNII), les scénarios de taux et d'évolution du bilan utilisés en interne diffèrent de ceux prescrits pour la publication IRRBB1 dans la mesure où :
 - Les chocs de taux appliqués dans les scénarios internes évoluent progressivement sur un horizon de temps donné alors que les chocs de taux prescrits sont instantanés
 - Dans les scénarios internes, le bilan n'est pas systématiquement simulé selon une hypothèse d'encours constants

7.4 Réduction des risques

La mise en œuvre de la politique appliquée en matière de couverture ou d'atténuation des risques de taux d'intérêt est déléguée au Sous-Comité ALM Financier (SCALM-F) présidé par le CFO. Le SCALM-F assure la mise en œuvre et le suivi des décisions du CALM, assure le suivi continu des conditions de marché et intervient, entre autres, dans la gestion des couvertures stratégiques du portefeuille de la banque.

Les produits de couverture les plus couramment utilisés sont les swaps de taux d'intérêt. La banque peut recourir à des options dans le cadre de la couverture du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille

de la banque. Les positions optionnelles du portefeuille de la banque générées par l'activité commerciale sont généralement couvertes avec un adossement direct.

La banque met en œuvre une stratégie de macro couverture de type « fair value hedge ». L'effectivité de la macro couverture est contrôlée mensuellement.

7.5 Hypothèses-clés et paramètres-clés de la modélisation utilisés pour calculer ΔEVE et ΔNII (tableaux IRRBBA1 et IRRBB1)

La banque met en œuvre les principes définis par la FINMA dans les circulaires 2016/1 Publication – banques et 2019/2 Risque de taux – banques. Les hypothèses et paramètres principaux utilisés sont détaillés dans les paragraphes suivants.

7.6 Fluctuation de la valeur économique (ΔEVE)

Pour les opérations pour lesquelles la date de redéfinition du taux est définie, la banque ne prend pas en compte les flux de trésorerie de marge dans le calcul de la sensibilité de la valeur économique (ΔEVE). En ce sens la banque met en œuvre la « perspective interne du taux d'intérêt » au sens de l'Annonce du risque de taux d'intérêt (BNS).

La procédure de mapping des flux de trésorerie est effectuée conformément aux fourchettes d'échéance prescrites par la FINMA selon la Circulaire 2019/2 Risques de taux – banques Annexe 2.

La méthode des portefeuilles de réplication constitue l'approche retenue par la banque pour les opérations dont la date de redéfinition du taux n'est pas définie. La banque valide annuellement les hypothèses de réplication en s'appuyant sur des analyses visant à combiner plusieurs taux d'intérêt du marché, de manière à minimiser la variance de la marge entre le taux appliqué à la clientèle et le rendement du portefeuille de réplication. En complément des analyses visant à minimiser la variance de la marge entre le taux appliqué à la clientèle et le rendement du portefeuille de réplication, le risque de changement de taux d'intérêt des encours sans date de redéfinition du taux est apprécié compte tenu de la typologie des produits et notamment de la stabilité des encours.

Le taux d'escompte des flux de trésorerie est évalué sur la base d'une courbe de taux "zero coupon" correspondant à la devise originale du flux de trésorerie. Les courbes de taux "zero coupon" sont évaluées par une approche de "bootstrapping" sur la base des courbes de taux swap du marché. Les taux d'escompte intermédiaires sont évalués par interpolation linéaire de la courbe de taux "zero coupon" ad-hoc.

7.7 Fluctuation de la valeur de rendement (ΔNII)

Pour le renouvellement des opérations à taux fixe, les hypothèses suivantes sont mises en œuvre en tenant compte des spécificités de chaque produit :

- Les durées des opérations simulées sont déterminées par type de produit et sur la base d'une analyse du stock avec une profondeur d'analyse d'une année afin de tenir compte du comportement « récent » de la clientèle
- Les taux d'intérêt des opérations simulées se composent des éléments suivants :
 - Taux d'intérêt de marché : ils dépendent des taux de marché simulés sur la base des chocs de taux prescrits
 - Surcoûts de refinancement de la banque à la date de début de simulation afin de tenir compte du coût de refinancement de la banque
 - Marges commerciales : elles sont déterminées par type de produit et sur la base d'une analyse du stock avec une profondeur d'analyse d'une année afin de refléter le niveau de marge commerciale de la production « récente »

En ce qui concerne les positions à taux administré, les taux d'intérêt simulés appliqués aux clients sont déterminés pour chaque produit sur la base d'une projection dans le temps qui tient compte :

- Des profils d'échéance des modèles de réplication (combinaisons de taux d'intérêt)

- Des niveaux des taux d'intérêt qui prévalent dans chacun des scénarios à un horizon de temps donné

7.8 Options automatiques et comportementales

La banque ne met pas en œuvre d'hypothèses de remboursement anticipé ou de retrait anticipé liées au comportement des clients dans la mesure où la banque applique au client une pénalité équivalente au coût de remplacement de l'opération sur les marchés, ne donnant ainsi lieu à aucune perte financière. A noter que le phénomène de remboursement anticipé et de retrait anticipé est marginal sur le passé récent.

Les positions relatives aux options de taux automatiques font l'objet d'une réévaluation.

Les positions en dérivés linéaires et non-linéaires s'inscrivent principalement dans le cadre de la couverture du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque.

7.9 Monnaies

Au 31 décembre 2022, la répartition par monnaie du total des passifs du groupe BCGE est la suivante : Franc Suisse 80.3%, Euro 7.2%, Dollar US 11.6%, autres monnaies 0.9%. Dans le cadre du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque, les monnaies significatives sont ainsi composées du Franc Suisse, de l'Euro et du Dollar US.

Pour les calculs relatifs à la modification de la valeur actuelle des fonds propres (ΔEVE), les impacts sont déterminés pour l'ensemble des positions, qu'elles soient libellées dans une monnaie significative ou non significative.

En ce qui concerne les calculs relatifs à la modification des revenus attendus (ΔNII), seuls les impacts des opérations libellées dans une monnaie significative sont déterminés.

Tableau 16 - IRRBBA1 - Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux

Tableau IRRBBA1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux								
		Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
		Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10 % des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie	Créances sur les banques	1'749	328	1'421	0.6	0.2		
	Créances sur la clientèle	4'721	2'506	2'198	2.3	3.2		
	Hypothèques du marché monétaire	2'128	2'028	99	0.0	0.0		
	Hypothèques à taux fixes	11'780	11'685	95	6.2	6.2		
	Immobilisations financières	2'139	1'955	183	4.6	4.7		
	Autres créances	719	662	57	0.0	0.0		
	Créances découlant de dérivés de taux	18'437	15'551	2'774	2.2	2.4		
	Engagements envers les banques	-3'344	-429	-2'866	0.3	0.1		
	Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-1'332	-483	-822	0.1	0.2		
	Obligations de caisse	-1	-1	-	1.3	1.3		
	Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	-4'673	-4'673	-	7.2	7.2		
	Autres engagements	-19	-	-19	0.0			
	Engagements résultant de dérivés de taux	-18'522	-17'038	-1'477	2.7	2.8		
	Date de redéfinition du taux non définie	Créances sur les banques	171	24	97	0.0	0.1	0.1
Créances sur la clientèle		1'069	128	931	0.2	1.0	5.0	5.0
Créances hypothécaires à taux variables		166	165	0	1.7	1.7	5.0	5.0
Autres créances à vue		-	-	-				
Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants		-12'208	-9'804	-2'300	1.2	1.4	5.0	5.0
Autres engagements à vue		-539	-176	-300	0.0	0.0	0.1	0.1
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)		-5'943	-5'787	-154	2.2	2.2	5.0	5.0
Total	-3'502	-3'358	-82	0.7	0.9	-	-	

A noter que les dérivés de taux composés d'une jambe prêteuse et d'une jambe emprunteuse apparaissent à la fois dans les rubriques "Créances découlant de dérivés de taux" et "Engagements résultant de dérivés de taux".

Tableau 17 - IRRBB1 - Risque de taux : informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement

Tableau IRRBB1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement				
En CHF	ΔEVE (fluctuation de la valeur économique)		ΔNII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Période				
Hausse parallèle	-127'043'658	-72'359'565	-34'299'795	2'944'409
Baisse parallèle	146'573'935	88'390'695	-30'739'112	12'669'988
Choc dit steepener	-137'400'480	-96'388'968		
Choc dit flattener	108'365'819	81'032'289		
Hausse des taux à court terme	44'533'326	38'975'308		
Baisse des taux à court terme	-45'932'165	-42'973'856		
Maximum	-137'400'480	-96'388'968	-34'299'795	2'944'409
Période	31.12.2022		31.12.2021	
Fonds propres de base (Tier 1)	2'070'326'634		2'011'976'299	

Au 31 décembre 2022, la valeur économique des fonds propres est principalement exposée à un scénario de pentification des courbes des taux d'intérêt. Dans ce scénario, la sensibilité est en hausse en valeur absolue par rapport au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2022, la marge nette d'intérêt simulée sur 12 mois est en baisse dans les deux scénarios (hausse parallèle et baisse parallèle) par rapport au scénario de base. Par rapport au 31 décembre 2021, la sensibilité de la marge nette d'intérêt est en hausse en valeur absolue dans les deux scénarios.

Au 31 décembre 2022, dans le scénario de hausse parallèle, la baisse de la marge nette d'intérêt sur 12 mois découle principalement d'une hausse des charges d'intérêts des engagements résultant des dépôts de la clientèle. En raison de la fin des taux d'intérêts négatifs en Suisse, la sensibilité des charges d'intérêts des engagements résultant des dépôts de la clientèle a augmenté au 31 décembre 2022 dans le scénario de hausse parallèle ce qui se traduit par une sensibilité de la marge nette d'intérêt en baisse par rapport au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2022, dans le scénario de baisse parallèle, la baisse de la marge nette d'intérêt sur 12 mois découle principalement d'une baisse des produits d'intérêts des créances sur la clientèle et des hypothèques. En raison de la fin des taux d'intérêts négatifs en Suisse, la sensibilité des produits d'intérêts des créances sur la clientèle et des hypothèques a augmenté au 31 décembre 2022 dans le scénario de baisse parallèle ce qui se traduit par une sensibilité de la marge nette d'intérêt en baisse par rapport au 31 décembre 2021.

8 Risque de liquidité

8.1 Stratégie et procédures

Le Conseil d'administration décide les principes de gestion du risque de liquidité et détermine la tolérance au risque de liquidité. La tolérance au risque de liquidité est exprimée au travers de limites et seuils d'alerte fondés sur le Ratio de liquidité à court terme (LCR). Le niveau de ces limites est revu annuellement dans le cadre de la révision de la « Politique ALM et Liquidité » de la Banque.

8.2 Structure et organisation

La Direction générale est responsable de l'organisation et du fonctionnement de la gestion du risque de liquidité. Par délégation de la Direction générale, la gestion du risque de liquidité est confiée au Comité ALM (CALM). Ce comité se réunit mensuellement sous la présidence du CEO et comporte quatre autres directeurs généraux dont le CFO.

Au sein de la division Finance, le contrôle du risque de liquidité est effectué par le département ALM rattaché au CFO. Ce département est responsable :

- De l'établissement du rapport mensuel de risque de liquidité et de la présentation au CALM
- De la définition et du maintien des méthodologies, des modèles et des principes de gestion dans le domaine de la gestion du risque de liquidité selon le cadre défini dans la « Politique ALM et Liquidité »
- De communiquer quotidiennement le ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio) de la maison mère à la trésorerie

8.3 Evaluation du risque

Conformément aux principes de la circulaire FINMA 2015/2, les approches retenues par la Banque pour évaluer le risque de liquidité sont :

- Le ratio de liquidité à court terme (Liquidity Coverage Ratio [LCR]) évalué sur base quotidienne pour la maison mère et de manière mensuelle pour le groupe et la maison mère
- Le ratio de financement (Net Stable Funding Ratio [NSFR]) évalué sur base trimestrielle
- Des stress tests principalement basés
 - Sur des approches comparables à celles retenues dans le cadre du ratio de liquidité à court terme
 - Sur le principe de l'horizon de survie

Les stress tests sont déclinés selon des scénarios systémiques et/ou idiosyncratiques. Ces stress tests tiennent compte des spécificités de la Banque et tiennent compte du refinancement en monnaies étrangères.

8.4 Plan d'urgence

Conformément à l'Ordonnance sur les liquidités (OLiQ, art. 10), la banque dispose d'un plan d'urgence en cas de crise de liquidité qui repose sur trois piliers :

- Un dispositif d'appréciation du niveau de risque en fonction de stress tests idiosyncratiques et systémiques
- Des règles d'escalade à la hiérarchie en cas de dépassement de seuils d'alerte et limites
- Un inventaire des contre-mesures à prendre en cas de crise de liquidité

Le plan d'urgence est revu annuellement.

8.5 Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) constitue une des normes réglementaires quantitatives du cadre de gestion du risque de liquidité défini dans l'Accord de Bâle III. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015. L'exigence minimale est de 100% dès le 1^{er} janvier 2019. Le ratio LCR constitue une norme internationale qui vise à faire en sorte qu'une banque dispose d'un encours suffisant d'actifs liquides de haute qualité (High Quality Liquid Assets [HQLA]) non grevés, sous forme d'encaisse ou d'autres actifs pouvant être convertis en liquidités pour couvrir ses besoins de liquidité dans l'hypothèse d'une crise de liquidité qui durerait 30 jours calendaires.

Pour le deuxième semestre 2022, le niveau du ratio LCR toutes devises du Groupe BCGE est resté élevé et en moyenne supérieur à 180%. La variabilité du ratio LCR toutes devises du Groupe BCGE est principalement induite par la variabilité des sorties nettes de trésorerie.

Les actifs liquides de haute qualité (HQLA) sont composés principalement des avoirs déposés en compte de virement à la Banque Nationale Suisse (BNS). Le part complémentaire correspond principalement à des titres d'émetteurs notés AAA à AA- (Confédération Suisse, Centrale de Lettres de Gage, etc.) éligibles aux opérations de refinancement auprès de la BNS et au numéraire détenu par la Banque.

Concernant la concentration des sources de financement, la principale source de refinancement de la Banque est composée de dépôts de clientèle atomisés et diversifiés. Au 31 décembre 2022, le refinancement de la Banque est principalement basé sur :

- Des engagements résultants des dépôts de la clientèle pour près de 65% du passif
- Des emprunts banque et emprunts auprès de la Centrale de Lettres de Gage pour plus de 15% du passif

Les sorties de liquidité résultant d'appels de marge « potentiels » sont principalement induites par les opérations de couverture du risque de taux d'intérêt par dérivés.

Le niveau du LCR en Franc Suisse est significativement plus élevé que celui du LCR regroupant toutes les devises d'une part car les HQLA sont principalement libellés en Franc Suisse et d'autre part car le Groupe BCGE doit assurer le financement centralisé de sa filiale française (principalement en Euro) ainsi que le financement de l'activité de Global Commodity Finance (principalement en Dollar US).

8.6 Informations relatives au ratio de liquidité à court terme (LCR)

Liquidités - informations relatives au ratio de liquidités (LIQ1)

En CHF millions, Groupe BCGE

	T3 2022		T4 2022		
	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)					
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		7'343	8'636	
Sorties de trésorerie					
2	Dépôts de détail	11'133	957	11'237	968
3	■ dont dépôts stables	4'385	219	4'372	219
4	■ dont dépôts moins stables	6'748	738	6'865	749
5	Financement de clients commerciaux ou de gros clients non garantis	6'019	3'531	6'906	4'131
6	■ dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale	1'090	272	1'258	314
7	■ dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	4'929	3'260	5'648	3'818
8	■ dont titres de créances non garantis	0	0	0	0
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de garantie		0		0
10	Autres sorties de trésorerie	1'257	454	1'345	485
11	■ dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	307	224	312	243
12	■ dont sorties de trésorerie associés à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, obligations sécurisées, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, structures ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	10	10	10	10
13	■ dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité	939	220	1'024	231
14	Autres engagements de financement contractuels	144	144	97	97
15	Autres engagements de financement conditionnels	3'134	48	3'211	54
16	= Somme des sorties de trésorerie		5'136		5'735
Entrées de trésorerie					
17	Opérations de financement garanties (reverse repos par ex.)	0	0	1	1
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	1'938	1'182	1'671	901
19	Autres entrées de trésorerie	41	41	154	154
20	= Somme des entrées de trésorerie	1'979	1'224	1'826	1'056
Valeurs apurées					
21	Somme des HQLA		7'343		8'636
22	Somme nette des sorties de trésorerie		3'912		4'679
23	Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)		187.71%		184.57%

Les données présentées correspondent à la moyenne des calculs de fin de mois (3 points par trimestre).

8.7 Ratio de financement (NSFR)

Le NSFR (Net Stable Funding Ratio) constitue une des normes réglementaires quantitatives du cadre de gestion du risque de liquidité défini dans l'Accord de Bâle III. Le NSFR est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2021. L'exigence minimale est de 100% dès le 1^{er} juillet 2021. Le ratio NSFR constitue une norme internationale qui vise à faire en sorte qu'une banque dispose d'une adéquation suffisante entre les financements stables disponibles (Available Stable Funding [ASF]) et les besoins en financement stables requis (Required Stable Funding [RSF]).

Pour le deuxième semestre 2022, le niveau du ratio NSFR du Groupe BCGE est resté supérieur au seuil réglementaire de 100%. Au 31 décembre 2022 le ratio s'établit à 142%, stable par rapport au trimestre précédent (30 septembre 2022 : 142%).

La banque ne déclare pas d'actifs ou d'engagements interdépendants au sens de la circulaire FINMA 2015/2 Cm 413*.

8.8 Informations relatives au ratio de financement (NSFR)

Liquidités - informations relatives au ratio de financement (LIQ2)

En CHF millions, Groupe BCGE

30.09.2022

		Valeurs non pondérées, en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées
		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
Indications sur le refinancement stable disponible						
1	Instruments de fonds propres	1'857	90	0	223	2'170
2	■ dont fonds propres réglementaires	1'857	90	0	135	2'082
3	■ dont autres instruments de fonds propres	0	0	0	88	88
4	Dépôts à vue et/ou à terme de clients privés et de petites entreprises	13'695	170	9	1	12'775
5	■ dont dépôts stables	5'736	6	2	0	5'457
6	■ dont dépôts moins stables	7'960	164	7	0	7'318
7	Moyens de financement non garantis provenant d'établissements non financiers (sans les petites entreprises) (wholesale)	2'762	786	6	0	1'777
8	■ dont dépôts opérationnels	689	0	0	0	345
9	■ dont dépôts non opérationnels	2'073	786	6	0	1'433
10	Engagements adossés à des actifs interdépendants	0	0	0	0	0
11	Autres engagements	2'471	2'243	165	4'163	4'698
12	■ dont engagements résultant d'opérations en dérivés		0	0	-20	
13	■ dont autres engagements et instruments de fonds propres	2'471	2'243	165	4'183	4'698
14	Total du refinancement stable disponible					21'421
Indications relatives au refinancement stable requis						
15	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	6'277	209	67	1'635	220
16	Dépôts opérationnels auprès d'autres institutions financières	328	0	0	0	164
17	Crédits et titres performants	1'664	2'725	392	14'813	14'119
18	■ dont crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	0	48	0	0	5
19	■ dont crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA hors niveau 1 ou non garantis	193	913	102	91	308
20	■ dont crédits performants à des entreprises hors secteur financier, à des clients retail ou PME, à des États, des banques centrales et des autres corporations de droit public	1'280	1'423	203	4'222	5'049
21	▶ dont comportant une pondération risque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche AS-BRI	0	0	0	44	28
22	■ dont créances hypothécaires performantes	0	332	75	10'398	8'563
23	▶ dont comportant une pondération risque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche AS-BRI	0	320	75	9'932	8'162
24	■ dont titres qui ne sont pas en défaut et qui ne sont pas éligibles en qualité de HQLA, y c. les titres de participation négociés en bourse	191	10	13	102	193
25	Actifs adossés à des engagements dépendants	0	0	0	0	0
26	Autres actifs	460	3	0	118	578
27	■ dont matière premières physiques, y c. or					38
28	■ dont actifs remis en qualité de marge initiale pour des dérivés et à titre de contribution pour des fonds de défaillance de contreparties centrales		0	0	0	0
29	■ dont actifs NSFR sous forme de dérivés		0	0	3	24
30	■ dont passifs NSFR sous forme de dérivés, avant déduction de la marge de variation remise		0	0	15	3
31	■ dont tous les autres actifs résiduels	415	3	0	100	513
32	Eléments hors bilan		932	39	92	52
33	Total du refinancement stable requis					15'132
34	Ratio de refinancement stable (NSFR) (%)					142%

31.12.2022

		Valeurs non pondérées, en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées
		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
Indications sur le refinancement stable disponible						
1	Instruments de fonds propres	1'950	0	0	223	2'173
2	■ dont fonds propres réglementaires	1'950	0	0	135	2'085
3	■ dont autres instruments de fonds propres	0	0	0	88	88
4	Dépôts à vue et/ou à terme de clients privés et de petites entreprises	13'774	249	21	1	12'927
5	■ dont dépôts stables	5'721	14	3	0	5'452
6	■ dont dépôts moins stables	8'053	235	17	0	7'475
7	Moyens de financement non garantis provenant d'établissements non financiers (sans les petites entreprises) (wholesale)	2'636	726	20	6	1'697
8	■ dont dépôts opérationnels	820	0	0	0	410
9	■ dont dépôts non opérationnels	1'817	726	20	6	1'287
10	Engagements adossés à des actifs interdépendants	0	0	0	0	0
11	Autres engagements	2'907	3'069	282	4'125	4'921
12	■ dont engagements résultant d'opérations en dérivés		0	0	-23	
13	■ dont autres engagements et instruments de fonds propres	2'907	3'069	282	4'148	4'921
14	Total du refinancement stable disponible					21'718
Indications relatives au refinancement stable requis						
15	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	6'535	228	199	1'712	228
16	Dépôts opérationnels auprès d'autres institutions financières	241	0	0	0	120
17	Crédits et titres performants	1'393	3'693	637	14'780	14'276
18	■ dont crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	0	717	0	0	72
19	■ dont crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA hors niveau 1 ou non garantis	91	981	92	97	304
20	■ dont crédits performants à des entreprises hors secteur financier, à des clients retail ou PME, à des États, des banques centrales et des autres corporations de droit public	1'076	1'715	221	4'301	5'165
21	▶ dont comportant une pondération risque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche AS-BRI	0	0	0	53	34
22	■ dont créances hypothécaires performantes	29	275	307	10'274	8'534
23	▶ dont comportant une pondération risque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche AS-BRI	25	268	307	9'807	8'131
24	■ dont titres qui ne sont pas en défaut et qui ne sont pas éligibles en qualité de HQLA, y c. les titres de participation négociés en bourse	198	5	18	107	201
25	Actifs adossés à des engagements dépendants	0	0	0	0	0
26	Autres actifs	493	5	0	119	620
27	■ dont matière premières physiques, y c. or					43
28	■ dont actifs remis en qualité de marge initiale pour des dérivés et à titre de contribution pour des fonds de défaillance de contreparties centrales		0	0	0	0
29	■ dont actifs NSFR sous forme de dérivés		0	0	-1	23
30	■ dont passifs NSFR sous forme de dérivés, avant déduction de la marge de variation remise		0	0	9	2
31	■ dont tous les autres actifs résiduels	443	5	0	110	553
32	Eléments hors bilan		915	26	51	58
33	Total du refinancement stable requis					15'303
34	Ratio de refinancement stable (NSFR) (%)					142%

9 Risque opérationnel

La banque utilise l'approche de l'indicateur de base pour le calcul des fonds propres minimaux au titre du risque opérationnel.

L'objectif de la gestion du risque opérationnel est de limiter les pertes liées aux risques opérationnels. Pour cela, le Conseil d'administration valide la politique de contrôle interne et des risques opérationnels. Dans le but de limiter les risques opérationnels (et particulièrement les risques majeurs), la direction générale met en œuvre le système de contrôle interne qui recense l'ensemble des structures et processus de contrôle, à tous les échelons de la banque.

Le département Risque Opérationnel, établit les principes et la méthodologie pour le contrôle des risques opérationnels, aide les métiers à définir leur appétence au risque, assure la cohérence dans l'implémentation du système de contrôle interne sur l'ensemble des activités de la banque et surveille l'exposition aux risques par rapport aux seuils et limites.

Mensuellement, le Comité des Risques analyse la position globale des risques opérationnels et propose des solutions et propose des évolutions aux normes de risques s'il le juge nécessaire. Trimestriellement, le comité des risques soumet son rapport à la direction générale et au Conseil d'administration. Le département Risque Opérationnel produit annuellement un rapport CIROP à la direction générale et au Conseil d'administration relatif au bilan des risques opérationnels et du contrôle interne de l'année.

Le département Risque Opérationnel produit semestriellement un rapport des pertes opérationnelles à la direction générale.

L'Audit interne élabore son plan d'audit annuel selon son appréciation du risque opérationnel de la banque, du système de contrôle interne et de la gouvernance d'entreprise.

Enfin, le Comité de Contrôle (commission du Conseil d'administration) fait un rapport au Conseil d'administration sur le fonctionnement du système de contrôle interne en se basant sur les rapports de la Direction Générale, de l'Audit interne et de l'Audit externe.

10 Ratio de levier

Tableau 18 - LR1 - ratio de levier : comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier (en 1'000 CHF)

LR1 : Ratio de levier : comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier (en 1'000 CHF)	
	a
	31.12.2022
1 Total des actifs selon les comptes publiés	30'034'414
1a Différences entre les comptes publiés et la base de calcul pour la détermination de l'engagement global	
2 Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance et commerciales, qui sont consolidées au niveau des comptes mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6 et 7 Circ.-FINMA 15/3) ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base (Cm 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	-333
3 Ajustements relatifs aux actifs fiduciaires, portés au bilan conformément aux prescriptions comptables mais non pris en compte dans la mesure du ratio de levier (Cm 15 Circ.-FINMA 15/3)	
4 Ajustements relatifs aux dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	84'698
5 Ajustements relatifs aux opérations de financement de titres (securities financing transactions, SFT) (Cm 52 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	28'366
6 Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	1'578'287
7 Autres ajustements	
8 Engagement total soumis au ratio de levier (somme des lignes 1 à 7)	31'725'431

Tableau 19 - LR2 - ratio de levier : présentation détaillée (en 1'000 CHF)

LR2 : Ratio de levier : présentation détaillée (en 1'000 CHF)

	a	b
	31.12.2022	31.12.2021
Expositions bilantaires		
1 Opérations bilantaires ¹ (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) (Cm 14 et 15 Circ.-FINMA 15/3)	29'284'459	28'108'647
2 (Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte) ² (Cm 7, 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	-333	-702
3 Total des expositions bilantaires dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT) (somme des lignes 1 et 2)	29'284'125	28'107'945
Expositions en dérivés		
4 Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y compris celles conclues avec des CCPs (après prise en compte des paiements de marges et des conventions de compensation selon les Cm 22 et 23 ainsi que 34 et 35 Circ.-FINMA 15/3)	27'232	12'731
5 Majorations de sécurité (add-on) relatives à tous les dérivés (Cm 22 et 25 Circ.-FINMA 15/3)	116'400	72'941
6 Réintégration des garanties remises en couverture de dérivés dans la mesure où leur traitement comptable a conduit à une réduction des actifs (Cm 27 Circ.-FINMA 15/3)		
7 (Déduction portant sur les créances consécutives à des versements de marges selon Cm 36 Circ.-FINMA 15/3)	-46'579	-85'672
8 (Déduction portant sur l'engagement envers une qualified central counterparty (QCCP), en cas de non-responsabilité envers les clients d'un éventuel défaut de la QCCP) (Cm 39 Circ.-FINMA 15/3)		
9 Valeurs nominales effectives des dérivés de crédit émis, après déduction des valeurs de remplacement négatives (Cm 43 Circ.-FINMA 15/3)		
10 (Compensation avec les valeurs nominales effectives des dérivés de crédit opposés [Cm 44 à 50 Circ.-FINMA 15/3] et mise en déduction des majorations couvrant les dérivés de crédit émis selon le Cm 51 Circ.-FINMA 15/3)		
11 Total des expositions en dérivés (somme des lignes 4 à 10)	97'053	
Opérations de financement de titres (SFT)		
12 Actifs bruts relatifs aux opérations de financement de titres sans compensation (sauf en cas de novation auprès d'une QCCP, cf. Cm 57 Circ.-FINMA 15/3), après réintégration de ceux qui ont été comptabilisés comme ventes (Cm 69 Circ.-FINMA 15/3), et après déduction des positions mentionnées au Cm 58 Circ.-FINMA 15/3	737'601	167'950
13 (Compensation des dettes et créances monétaires relatives aux contreparties SFT) (Cm 59 à 62 Circ.-FINMA 15/3)		
14 Expositions envers les contreparties SFT (Cm 63 à 68 Circ.-FINMA 15/3)	28'366	2
15 Expositions SFT en qualité de commissionnaire (Cm 70 à 73 Circ.-FINMA 15/3)		
16 Total des expositions relatives aux opérations de financement de titres (somme des lignes 12 à 15)	765'966	167'952
Autres expositions hors bilan		
17 Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalents-crédit	7'900'576	7'794'282
18 (Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits) (Cm 75 et 76 Circ.-FINMA 15/3)	-6'322'289	-6'241'875
19 Total des expositions hors bilan (somme des lignes 17 et 18)	1'578'287	1'552'408
Fonds propres pris en compte et exposition globale		
20 Fonds propres de base (Tier 1, Cm 5 Circ.-FINMA 15/3)	2'070'327	2'011'976
21 Engagement total (somme des lignes 3, 11, 16 et 19)	31'725'431	29'828'305
Ratio de levier		
22 Ratio de levier (Cm 3 à 4 Circ.-FINMA 15/3)	6.5%	6.7%